

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3221-7 ;

Vu la loi modifiée n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement ;

Vu le décret n° 2017-1565 du 14 novembre 2017 relatif aux Plans Départementaux d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) ;

Vu le Règlement Intérieur du Fonds de Solidarité Logement (FSL) dans version du 1^{er} juillet 2023 ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental n° AR-DAJAP/2022/214 en date du 29 mars 2022 portant désignation de son représentant au sein du Comité Directeur du FSL ;

Vu la délibération du Conseil départemental n° DAJAP/2021/229 du 1^{er} juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Départemental ;

Considérant que le Comité Directeur du FSL est présidé par le Président du Conseil départemental ou son représentant ;

Considérant qu'il appartient au Président du Conseil départemental de désigner son représentant.

ARRETE

ARTICLE 1. Monsieur Nicolas SIEGLER, Vice-président du Conseil départemental en charge de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Canal Seine-Nord Europe, est désigné pour présider le Comité Directeur du Fonds de Solidarité Logement et représenter le Président du Conseil départemental en son sein.

ARTICLE 2. L'arrêté du Président du Conseil départemental n° AR-DAJAP/2022/214 en date du 29 mars 2022 est abrogé.

ARTICLE 3. Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président du Conseil départemental ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télé-recours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4. Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et publié sur le site internet départemental lenord.fr.

Signé électroniquement à Lille le 09/04/2024

Christian POIRET
Président du Département du Nord